

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : TEBESSA
CIRCONSCRIPTION DE BIR EL ATER
DAIRA DE : BIR EL ATER
COMMUNE DE : BIR EL ATER

N.F : 098412025100837

AVIS D'infrectuosite
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

- En application de l'article de la loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles relatives aux marchés publics.

- Confirmément aux dispositions des articles N° 40 et 52 de décret présidentiel N°51/742. Du : 16/90/5102, portant réglementation des marchés publics Et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la Commune de : BIR-EL-ATER Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°16/2026 paru aux quotidiens nationaux :

Al masaa le : 28/03/2026 et LE NATIONAL le 30/03/2026 Concernant la réalisation du projet:

INTULITEDE L'OPERATION: réalisation et équipement et électrification d'un fourrage zone BTITA.
PROJET: réalisation et équipement d'un fourrage zone BTITA.

Et suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et jugement des offres en date de : 12/04/2026 (PV n : 12/2026). Annonce que cet appel d'offre est déclaré infructueuse pour le motif suivant **aucune offre QUALIFIER.**

-conformément l'article 82 du même décret, les soumissionnaires contestant le choix opéré, pourront introduire leur recours dans un délai de 10 jours, à compter de la parution de cet avis.

- les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillent De l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher de mes services au plus tard (03) jours. À compter de la parution de cet avis.

Bir-El-Ater Le :
Le président de l'assemblée
Populaire communal